

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Gabriel-de-Rimouski tenue le 6 octobre 2014 à 20 heures à la salle 3 du centre polyvalent, sous la présidence de monsieur Georges Deschênes, maire**

**PRÉSENCES**

Monsieur Sylvain Deschênes, conseiller  
Madame Chantal Proulx, conseillère  
Monsieur Stéphane Deschênes, conseiller  
Monsieur Fernand Gauthier, conseiller  
Monsieur Rejean Geneau, conseiller  
Monsieur Guildo Castonguay, conseiller

Formant quorum sous la présidence du maire.

Monsieur Martin Normand, directeur général, est présent.

**1. Mot de bienvenue et Moment de recueillement**

**2. Lecture de l'ordre du jour**

**3 ADMINISTRATION**

**3.1. Adoption des procès verbaux du 2 et 10 septembre 2014**

14-10-

Proposé par \_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux du 2 et 10 septembre 2014.

**3.2. Adoption des comptes à payer**

14-10-

Proposé par \_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter la liste des comptes à payer tel que présentée aux membres du conseil municipal par le directeur général qui se résume comme ceci :

Chèques numéros # 19149 à19208	108 822.09\$
Prélèvements no 1338 à 1346	4 196.41\$
Rémunération élus août(en date du 20/09)	1 786.04\$
Rémunération employés (du 24/08 au 20/09)	13 306.81\$
Rémunération pompiers (du 24/08 au 20/09)	1 571.00\$
<b>Total</b>	<b>129 682.35\$</b>

**3.3 États financiers au 30 septembre 2014**

14-10-

Proposé par \_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les états financiers au 30 septembre 2014.

**3.4 Collecte et transport des matières recyclables**

14-10-

Proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat pour la cueillette et le transport des matières recyclables à Yvan Plante pour l'année 2015 au montant de 19 263\$ plus taxes.

**3.5 Collecte et transport des déchets**

14-10-

Proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le contrat pour la cueillette et le transport des déchets à Yvan Plante pour les mois de janvier à mai inclusivement au montant de 1 850\$ par mois plus taxes.

**3.6 Don-Album des finissants-école du Mistral**

14-10-

Proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers de faire un don de 50\$ pour l'album des finissants de l'école du Mistral.

### **3.7 Avis d'intention SÉMER**

14-10-

**CONSIDÉRANT**

l'obligation pour les municipalités de détourner 100 % des matières organiques en provenance du secteur résidentiel et ce, d'ici 2020;

**CONSIDÉRANT QUE**

la période d'implantation et d'atteinte de résultats concluants de collecte peut prendre plusieurs années;

**CONSIDÉRANT QUE**

la MRC de La Mitis a déjà annoncé son intention à la société d'économie mixte d'énergie renouvelable (SÉMER) de la région de Rivière-du-Loup de participer à l'opération de son usine de biométhanisation;

**CONSIDÉRANT**

la possibilité pour la MRC de se retirer de l'entente avec la SÉMER en donnant un préavis de 9 mois;

**CONSIDÉRANT QUE**

le fait de mettre en place la collecte des matières organiques offre la possibilité pour les municipalités de La Mitis d'utiliser le lieu d'enfouissement technique de la Ville de Rivière-du-Loup;

**CONSIDÉRANT**

le partenariat depuis maintenant 14 ans avec la MRC de La Matapédia dans la gestion des matières résiduelles;

**CONSIDÉRANT QUE**

l'ensemble des municipalités de la MRC de La Matapédia adhèrent à la collecte des matières organiques à compter de juin 2015.

#### **POUR CES MOTIFS :**

Il est proposé par \_\_\_\_\_, et résolu à l'unanimité des conseillers :

**QUE** la municipalité de St-Gabriel-de-Rimouski accepte l'implantation de la collecte des matières organiques à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

### **3.8 Location d'un photocopieur**

14-10-

Proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers de prendre un contrat de location avec option d'achat de 60 mois d'un photocopieur auprès du Centre Bureautique.

## **4. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point

## **5. TRAVAUX PUBLIQUES**

### **5.1 Factures Constructions Jalbert et Pelletier dans le cadre du programme de la TECQ**

14-10-

Proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers de payer les factures de Constructions Jalbert et Pelletier # 18622, #18633, #18634, au montant de 11 968.90\$, 17 387.10\$, et 13 758.49\$, taxes incluses pour des travaux sur le Rang de la Montagne dans le cadre du programme de la TECQ.

### **5.2 Factures Constructions Jalbert et Pelletier dans le cadre du programme PAARRM**

14-10-

Proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers de payer les factures de Constructions Jalbert et Pelletier #18636, #18653, au montant de 18 486.83\$, et 12 733.48\$, taxes incluses pour des travaux sur le Route Leclerc et Rue Bellevue dans le cadre du programme PAARRM.

### **5.3 Facture Constructions Jalbert et Pelletier / Gravier tanisé**

14-10-

Proposé par \_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers de payer les factures de Constructions Jalbert et Pelletier # 18635 au montant de 8 105.74\$ taxes incluses pour l'achat de gravier tamisé dans le chemin du Mont-Comi.

### **5.3 Programmation des travaux TECQ**

14-10-

- Attendu que la programmation des travaux n'a pu être respectée.
- Attendu que la soumission retenue pour les travaux de reconstruction du collecteur ouest est bien moindre qu'estimée
- Attendu qu'une caractérisation de notre source d'eau de surface actuelle a été exigée par le MAMOT avant de retenir le projet d'approvisionnement en eau souterraine présenté pour une aide financière
- Attendu que la caractérisation se déroulait du mois de mars au mois de juillet et que nous sommes toujours en attente des conclusions de cette caractérisation
- Pour ces motifs il est proposé par \_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers de demander au MAMOT une autorisation afin d'utiliser les sommes non-investit de notre programmation pour augmenter les montants autorisés des travaux de voirie locale sous le No de projet 65-09025-01.

### **5.4 Affectation des surplus Aqueduc/Égout - Prêt assainissement des eaux**

14-10-

Proposé par \_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la balance du prêt assainissement des eaux #4 au montant de 7 500\$ plutôt que de refinancer le prêt, à même les surplus Aqueduc & Égout.

### **5.5 Budget d'honoraires Plan d'intervention/ Roche/ 6 500\$**

14-10-

Proposé par \_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un budget d'honoraires à la firme Roche au montant de 6 500\$ plus taxes pour un plan d'intervention ayant pour but de déterminer les travaux admissibles par priorisation.

### **5.6 Budget d'études complémentaires /eau potable/ Roche / 5000\$**

14-10-

Proposé par \_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un budget d'honoraires à la firme Roche au montant de 5 000\$ plus taxes pour des études complémentaires suite à la caractérisation de l'eau du Lac de L'Aqueduc concernant le dossier de mise aux normes des installations d'approvisionnement et de traitement de l'eau potable.

### **5.7 Budget transférer PRIMEAU / eau potable / 2 000\$**

14-10-

Proposé par \_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un budget d'honoraires à la firme Roche au montant de 2 000\$ plus taxes pour transférer notre demande d'aide financière au Programme Primeau.

### **5.8 Transport en vrac / Clause administrative**

14-10-

Proposé par \_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers que lorsque la Municipalité va en appel d'offres publics pour des travaux incluant le transport de matériaux en vrac, d'inclure une clause administrative particulière dans la proportion d'au moins 50% des camionneurs soit membres de « Les Transporteurs en vrac de Rimouski inc. ».

14-10- **5.9 Avis de motion – Règlement d'emprunt -Usine prétraitement**  
\_\_\_\_\_ donne avis de motion en vue d'adopter un règlement d'emprunt pour l'usine de prétraitement.

**6. URBANISME**  
Aucun point

**7 LOISIRS ET CULTURE**

14-10- **7.1 Permis de réunion / Sportart**  
Proposé par \_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Sportart de faire une demande de permis de réunion pour ses activités du 8, 9, 14 et 15 novembre prochain.

14-10- **7.2 Permis de réunion/Club de motoneige**  
Proposé par \_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le Club de motoneige de la Mitis à faire une demande de permis de réunion pour ses activités du 6 décembre prochain.

**7.3 Avis de motion modification du règlement 244-12 concernant la circulation des VTT sur les chemins municipaux**  
14-10- \_\_\_\_\_ donne avis de motion en vue d'adopter un règlement modifiant le règlement 244-12 concernant la circulation des VTT sur les chemins municipaux.

**8. RAPPORT DES ÉLUS**

14-10- **9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET AFFAIRES NOUVELLES**  
Proposé par \_\_\_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à la fermeture des affaires nouvelles.

14-10- **10. LEVÉE DE LA SÉANCE**  
Proposé par \_\_\_ et résolu à l'unanimité des conseillers qu'à \_\_\_\_\_ la séance soit levée.

Je, Georges Deschênes, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions, qu'il contient au sens de l'article 142 du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Georges Deschênes, Maire

\_\_\_\_\_  
**Georges Deschênes**  
Maire

\_\_\_\_\_  
**Martin Normand**  
Directeur général